

Actes du 16^e colloque de l'AQPC



MOI, J'ENSEIGNE AU COLLÉGIAL...
LE CONTEXTE ACTUEL ET SES EXIGENCES

7B75

**Éducation civique et conscience cosmopolite
au cégep**

Marco Micone
Écrivain et professeur
Collège Vanier



Association québécoise
de pédagogie collégiale

ÉDUCATION CIVIQUE ET CONSCIENCE COSMOPOLITE AU CÉGEP

Marco Micone, écrivain et professeur
Collège Vanier

Dans le programme du colloque, les organisateurs ont invité conférenciers et participants à réfléchir sur le contexte dans lequel les professeurs du collégial doivent effectuer leur travail et sur les incidences que ledit contexte peut avoir sur le métier d'enseignant. Il faut cependant savoir gré au comité organisateur d'avoir circonscrit un sujet aussi vaste et complexe autour de quelques éléments d'ordre structurel, pédagogique et culturel. Bien que je reconnaisse l'importance de chacun de ces éléments, mon intervention portera principalement sur la transformation culturelle et sur la nécessité de développer une conscience civique et cosmopolite chez les élèves dans l'espoir de pouvoir contribuer un tant soit peu à l'éradication de la vision ethnique de la société qui, en plus de simplifier à outrance l'explication de problèmes sociaux — ou de résultats référendaires ! — est source de clivages, de crispations et, dans des cas extrêmes, de délires collectifs menant à la violence ou, plus près de nous, à des menaces de morcellement du territoire québécois.

Le développement de la conscience civique et cosmopolite est d'autant plus souhaitable et urgent que la vision ethnique est partagée à divers degrés par une bonne partie de la population. La vision ethnique des allophones résulte de l'idéologie multiculturaliste qui valorise l'ethnicité et les différences, mais aussi des écoles monoethniques et des ghettos d'emploi pour immigrants. On se rappellera aussi que, pendant les années soixante-dix, le gouvernement fédéral s'est servi des programmes du multiculturalisme pour renforcer le sentiment ethnique au détriment de la conscience de classe. Pour les autorités fédérales, il ne devrait y avoir ni ouvriers ni patrons, ni pauvres ni riches : que des Italiens, des Grecs, des Portugais, et. Tous les moyens étaient bons pour attiser la flamme ethnique : journaux, radio, télé communautaires et activités folkloriques étaient mises à contribution. Dans la communauté italienne, on eut même l'idée saugrenue, mais combien efficace au plan de l'imaginaire, d'organiser un défilé automnal en l'honneur de Cristoforo Colombo pour rappeler aux italoalphones que Jacques Cartier accosta longtemps après le navigateur génois en terre d'Amérique et que, par conséquent, les francophones ne sont pas les seuls à pouvoir revendiquer *ces trente arpents de neige*.

En ce qui concerne la conscience ethnique des francophones, elle s'explique par leur isolement séculaire, par la méfiance et parfois le ressentiment à l'égard des allophones et des anglophones, mais surtout par leur statut de minoritaire au sein de la fédération canadienne, lequel les pousse à serrer les rangs lorsqu'ils se sentent menacés. À ce chapitre, anglophones, allophones et autochtones ont

démontré une efficacité exemplaire ! Nous vivons dans une société pétrie d'ethnicisme, nourri, entre autres, par le sentiment que chacune des composantes a d'être une minorité. Destin singulier que celui du Québec : après avoir eu deux communautés d'accueil pour ses immigrants, il est condamné à ne pas avoir de véritable majorité aussi longtemps qu'il demeurera une province canadienne.

Face à la menace d'atomisation sociale et à la tentation de repli identitaire, quel rôle doit-on assigner à l'école en général et au cégep en particulier ? *« L'école devrait être un lieu où s'apprennent la vie démocratique, la participation, le respect des autres et de leurs opinions... Elle devrait être aussi un lieu d'éducation à la citoyenneté, avec toute l'ampleur que recouvre désormais ce concept¹ »*. Quant au pluralisme des identités, il doit s'insérer à l'intérieur du cadre qui définit la citoyenneté et qui nous permet d'adhérer à la même communauté politique.

Parmi les stratégies aptes à renforcer, sinon à faire naître, la conscience civique (citoyen responsable) et cosmopolite (ouverture au pluralisme) des étudiants, il y a l'enseignement de la culture publique commune, celui de la culture immigrée et une relecture de certaines matières déjà au programme.

La culture publique commune

Nous le savons tous, immigrants et allophones ne représentent que 9 % de la population québécoise. Nous sommes témoins aussi, depuis quelques années, de la forte diversification de l'immigration due en grande partie à l'augmentation du nombre de réfugiés dans le monde et à l'assouplissement par le fédéral de mesures discriminatoires en matière d'immigration. La gestion étatique de la diversité ethnoculturelle a elle aussi évolué. Les exemples suivants aideront à mieux comprendre le modèle québécois de cohabitation ethnique.

Au Canada, dans le domaine de l'intégration des immigrants, prime une logique ethnique, alors qu'en France la logique en oeuvre fait en sorte que l'État intègre des individus et non des communautés. De plus, la culture étant de l'ordre du privé, celle des immigrants est le plus souvent occultée.

En Belgique par contre on retrouve les deux situations. Contrairement à la partie francophone qui s'inspire de la France, l'État flamand valorise l'identité culturelle collective des immigrants. *« En constituant des minorités ethniques, celui-ci considère qu'à partir du moment où des*

normes et des valeurs considérées comme fondamentales ne sont pas remises en cause, il existe un espace pour d'autres cultures². » Qu'en est-il du Québec et du Canada ?

Selon l'historien Fernand Harvey, « *La politique canadienne se contente d'affirmer que la reconnaissance de la diversité culturelle, dans la mesure où elle ne met pas en cause les droits individuels, est garante de l'unité nationale. Pour sa part, la nouvelle politique québécoise met de l'avant la notion de contrat moral pour favoriser l'intégration harmonieuse des immigrants et des communautés culturelles à la société québécoise.* » Ce contrat exige l'acceptation du français comme langue commune de la vie publique, le respect des règles démocratiques et la reconnaissance que le Québec est une société pluraliste.

Sur ces trois principes repose la culture publique commune qui, en plus du français comme langue officielle, inclut le Code civil, la Charte des droits et libertés de la personne, une connaissance suffisante de l'histoire, du patrimoine et des normes essentielles régissant le fonctionnement des institutions démocratiques. Selon l'ancien Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, ces principes sont non négociables au plan individuel car, pour assurer la cohésion sociale, des limites légitimes s'imposent au pluralisme. Ainsi, certaines pratiques telles la vengeance personnelle, la violence à l'égard des femmes et des enfants dans les familles, la polygamie, etc. sont illicites au Québec même quand elles sont tolérées dans d'autres pays.

À l'instar de l'État flamand, l'État québécois considère (ou faut-il dire considèrerait ?) qu'à partir du moment où certaines normes et valeurs fondamentales ne sont pas remises en cause, il existe un espace pour d'autres cultures. Il est à craindre cependant que le vent néo-libéral qui souffle sur le Québec ne réussisse à banaliser les immigrants et ainsi justifier l'abolition de services particuliers dont ils ont bénéficié jusqu'à maintenant.

Comme à l'époque assimilationniste, on s'évertuera à nous faire croire que l'immigrant est « *un individu qui cherche à se dissoudre dans la grande mer unifiée de la culture d'accueil. Mais comment faire quand il s'agit de groupes entiers qui, peut-être bien malgré eux créent du fait de leur simple existence de nouveaux espaces identitaires³* », renforcés par leur forte concentration dans la région de Montréal, pôle d'attraction aussi bien pour les immigrants que pour les Québécois vivant en région ?

Si l'on ajoute, aux notions dont il a été question plus haut, une réflexion sur les droits et responsabilités du citoyen, il ne manque que la volonté du Ministère de l'éducation pour que ces matières deviennent obligatoires et contribuent à parfaire la conscience civique des jeunes, étape incontournable pour le développement de leur conscience cosmopolite.

Le dépassement des cultures ethniques par le métissage

Sous l'apparente magnanimité de « *nous sommes tous Québécois* » se dissimule autant de simplisme que dans « *nous sommes tous immigrants* ». La complexité de la société québécoise d'aujourd'hui ne peut se satisfaire de ces généralisations qui occultent les destinées particulières des groupes et des individus différenciés, entre autres, aussi bien par leurs valeurs que par leurs conditions matérielles. On ne peut gommer la différence, car c'est en reconnaissant la différence de l'autre qu'on affirme sa propre identité. Paradoxalement, c'est ce droit à la différence qui devrait être reconnu par tous et à tous qui constitue la similitude fondamentale entre les êtres humains.

L'autre, en la personne de l'immigrant, est présent depuis le dix-neuvième siècle, lorsque des dizaines de milliers de Québécois s'en allèrent « *ourdir* » leurs destins dans les filatures états-uniennes après que Lord Durham eut tramé l'ignoble complot de noyer les francophones sous une marée d'immigrants.

En plus d'accroître le métissage déjà amorcé entre francophones et autochtones, ces nouveaux venus exercèrent une influence non négligeable dans plusieurs secteurs d'activité. Néanmoins, le peuple québécois francophone continua de croire en son homogénéité et d'associer petit à petit le concept de nation à l'ethnie canadienne-française résidant au Québec. Il faudra attendre les années soixante pour que la société québécoise prenne conscience de son hétérogénéité.

Ainsi, à l'époque où régnait ce sentiment d'homogénéité, il ne restait, mise à part la ségrégation, que l'option d'assimiler les immigrants. Cependant, ce qu'on croyait être de l'assimilation n'était que refoulement de la culture propre au nouvel arrivé, car l'assimilation, dans sa forme absolue, est irréalisable. Aucune culture ne peut totalement absorber une autre ni ne peut éviter d'être transformée au contact de celle-ci. C'est toutefois dans une situation d'intégration entendue comme processus d'adaptation réciproque et comme volonté de vivre ensemble avec les différences culturelles de chacun que la culture immigrée trouve le terreau le plus propice à son épanouissement.

Si, par culture, on entend un ensemble de valeurs, de modes de vie et de façons de penser découlant de conditions historiques, sociales et économiques particulières, on ne peut parler de culture grecque, italienne, portugaise ou haïtienne au Québec. Ce serait utiliser le vocabulaire des tenants du multiculturalisme qui, dans leurs communautés, défendent des positions chauvines, passéistes et ghettoïsantes, tout en proposant une conception non dynamique de la culture.

Il y a toutefois, dans tout pays d'accueil, des immigrés dont les valeurs, les modes de vie et les façons de penser

ne sont plus tout à fait les mêmes que ceux du pays d'origine. L'immigrant découvre que sa culture d'origine a été transformée par le processus migratoire en établissant un rapport symbiotique avec la culture d'accueil et en abolissant le cadre étrié de l'ethnicité. C'est de ce mouvement dynamique et interactif que résulte la culture immigrée.

Cependant, dans les cas où la dimension ethnique devient englobante, on assiste à des raidissements et à des malentendus aussi bien chez les immigrés (et leur progéniture) que chez les Québécois. Ainsi, des jeunes nés ici et parlant à peine la langue de leurs parents se disent Italiens, Grecs ou Portugais ; tandis que certains de leurs aînés pratiquent ce que les historiens de l'émigration italienne appellent le *scopritorismo* qui consiste à revendiquer les territoires découverts par les grands navigateurs italiens tels Giovanni Caboto, pour le Québec, et Cristoforo Colombo pour tout le continent. N'est-ce pas aussi l'importance abusive accordée à l'ethnicité qui est à l'origine de l'inquiétude selon laquelle, dans quelques années, il n'y aurait plus suffisamment de Québécois francophones pour parler le français. Avec plus de 80 % des jeunes allophones qui fréquentent les écoles françaises (ils étaient 20 % à la fin des années soixante-dix), les francophones des prochaines générations auront pour noms Gutierrez, Nguyen et Adamopoulos en plus de tous les Tremblay et Bélanger. À moins qu'on ne préfère ceux qui ont un code génétique particulier, il n'y a vraiment pas lieu de s'inquiéter. Le vrai problème dans la région de Montréal étant moins celui de la francisation des allophones que de l'exclusion sociale, il est impérieux qu'on désethnicise cette question afin d'identifier les vraies causes de la marginalisation qui touche, à des degrés divers, tous les groupes.

Aux clivages et aux distorsions engendrés par la conception ethniciste des cultures, la culture immigrée oppose la recherche des similitudes sans pour autant occulter les différences. Elle repose sur trois axes. Le premier met en lumière les principales expériences de vie dans le pays d'origine, soit le niveau de scolarisation, les pratiques politiques et syndicales, le rapport homme-femme, le rôle de la religion et l'appartenance à la société rurale ou industrielle. La seconde dimension, que constitue l'épreuve de l'émigration-immigration, rend surtout compte du niveau d'insécurité matérielle et psychologique qui est directement proportionnel au degré d'exploitabilité des immigrés. Finalement, le dernier volet permet d'évaluer les mécanismes d'intégration en milieu de travail, scolaire et social ainsi que la transformation individuelle et collective aussi bien des immigrants que de la communauté d'accueil. Modulées dans le temps par des facteurs d'ordre psychologique, historique et socio-économique, certaines de ses composantes peuvent résister pendant des générations aussi bien aux mesures intégrationnistes qu'assimilationnistes.

Si l'on veut éviter les stéréotypes et pouvoir saisir toutes les facettes de l'identité de l'immigrant et de l'allophone, il faut tenir compte de ces trois périodes de son existence.

Ainsi, un rapide survol de l'histoire des communautés culturelles installées au Québec nous apprend qu'une grande partie des Québécois nés à l'étranger ont vécu sous des régimes totalitaires aussi bien de gauche que de droite. Ayant donc été privées du droit de vote, de la liberté d'expression et d'association, ayant vécu souvent dans un climat de suspicion généralisée, bon nombre de ces personnes refuseront de voter ou d'adhérer à un syndicat, succombant à une crainte irrationnelle. L'arbitraire qu'elles ont subi dans leur pays d'origine en fera des citoyens peu enclins à faire valoir leurs droits dans les milieux du travail et scolaire. Dans certains cas, il peut s'écouler des années avant qu'ils n'apprennent les rudiments de notre système démocratique dont les effets se répercuteront inévitablement sur les rapports intra-familiaux. Les jeunes seront les premiers à remettre en question une structure familiale souvent rigide et patriarcale où le *padre-padrone* cherchera à conserver ses privilèges par tous les moyens, dont le plus efficace est le triple ghetto du travail, du quartier et de l'école.

Il est important aussi, avant de porter des jugements trop hâtifs sur certaines femmes immigrantes inféodées à leurs maris, d'examiner les lois, les valeurs religieuses et les conditions économiques de leur pays natal, non seulement pour relativiser la responsabilité de l'homme, en tant qu'individu souvent victime lui aussi, mais pour comprendre combien il eût été difficile pour ces femmes d'échapper à leur sombre destinée. Plus les moyens de persuasion et de répression — physique ou morale — auront été efficaces, plus elles arboreront avec fierté les symboles de leurs oppressions jusqu'à ce que le milieu extra-communautaire exerce l'influence nécessaire au changement de leurs comportements sans qu'il faille recourir à la coercition. L'exemple suivant devrait suffire : à l'école secondaire Saint-Luc, neuf jeunes musulmanes sur dix abandonnent de leur plein gré le port du hijab avant la fin du secondaire.

Près de 90 % des immigrants ont élu domicile dans la grande région de Montréal. Peu d'entre eux toutefois sont d'origine urbaine. Ceux qui ont vécu dans des communautés rurales ont un rapport au temps et à l'espace à mille lieues de celui des citadins. Dans un milieu urbain, il leur manquera la cohésion et le soutien auxquels ils étaient habitués. En ville, en plus de devenir anonymes, ils devront se soumettre aux cadences et aux horaires implacables de l'activité industrielle. Mais par-dessus tout, ils découvriront trop tard parfois que leurs adolescents y courent des dangers qui n'existaient pas là où la convivialité était la norme.

Guerres, régimes totalitaires et pauvreté ne sont guère propices à l'instruction. Beaucoup d'immigrants ont subi ces fléaux. L'intégration à la ville, au monde du travail et à l'école n'en sera que plus difficile et leur acculturation plus lente.

Le deuxième volet de la culture immigrée concerne cette période charnière de l'émigration-immigration. Est-il besoin de réitérer que nul ne quitterait son lieu d'origine si la situation politique ou économique ne l'y forçait ? Car, mise à part une minorité privilégiée, les autres n'en retirent — tout au moins au début — que de l'insécurité psychologique et matérielle qui les portera à accepter les pires conditions de vie et de travail. Ils se rendront compte rapidement qu'ils n'ont pas laissé derrière eux que des difficultés, mais aussi une communauté, des êtres aimés et certaines coutumes dont ils ne peuvent se passer. Commence alors un mouvement oscillatoire et déchirant entre le regret et la joie d'avoir émigré, dont la durée et l'issue sont fonction autant de la façon dont s'est effectué le départ que de la qualité de l'accueil.

L'immigrant est tiraillé entre l'impossibilité de rester tel qu'il était et la difficulté de devenir autre. Condamné au changement, il en exerce rarement le contrôle. De plus, la situation politique et linguistique du Québec ne fait qu'exacerber ses problèmes d'intégration. Le parcours de l'immigrant italien des années cinquante et soixante en est une éloquente illustration. Exilé économique, peu scolarité dans la plupart des cas, il s'échinera à forger l'avenir de sa progéniture à l'usine ou sur un chantier de construction. Mais pendant qu'il envoie ses enfants à l'école anglaise, il s'aperçoit à peine qu'il est en train de devenir un étranger pour ceux qu'il a mis au monde. Bientôt, il ne pourra plus — ou si peu — communiquer avec eux, lui qui n'a pas appris que les rudiments du français avec ses camarades de travail francophones. Car, s'il y a un fort taux de conservation de la langue italienne dans les situations de communication parents-enfants, les jeunes parlent anglais entre eux et utilisent, dans beaucoup de cas, un niveau si élémentaire de la langue maternelle avec leurs parents (ou grands-parents) que celle-ci arrive à peine à exprimer quelques situations concrètes et banales du quotidien familial. En outre, le discours portant sur l'identité oscille entre une italianité aussi chauvine qu'évanescence et une nébuleuse canadienne pétrie de multiculturalisme avec tout ce que cela comporte de raidissements sur le plan politique et de malentendus en matière culturelle.

Devenu étranger et minoritaire dans son foyer, l'immigré réagira de l'une des deux façons suivantes. Il pourra, par un sentiment d'abnégation totale, transcender tous ses malheurs en pensant qu'un jour ses enfants seront repus et prospères ; ou, s'il est irréductible, il pliera bagage et rentrera en Italie. Solution inopportune s'il en est, car il ne s'y reconnaîtra plus. Sa communauté d'origine s'est métamorphosée. Une partie du village manque à l'appel pour cause d'émigration. Son frère ou son cousin qui, jusque dans les années soixante, fauchait le blé à la faucille, possède une moissonneuse-batteuse ; un grand nombre de jeunes filles et de garçons fréquentent l'université ; et sa fille adolescente trouve que sa cousine du village jouit d'une plus grande liberté qu'elle. Mais, surtout, il sera profondément blessé lorsqu'on se moquera de son langage farci d'anglicismes et d'archaïsmes italiens.

Il regrettera Saint-Léonard ou Saint-Michel, là où il est assuré de retrouver la légitimité de sa langue vernaculaire. Il s'empressera de rentrer à Montréal, ne pouvant plus nier le changement qui s'est opéré en lui, sachant que, aussi longtemps que les mots de son enfance évoqueront un monde que les mots d'ici ne pourront saisir, il demeurera irrémédiablement un immigrant.

L'examen du troisième volet révèle que l'immigrant est un être en évolution constante et capable d'adaptation. À moins qu'il ne subisse une ségrégation absolue, il sera transformé par la culture d'accueil et en retour, il exercera une certaine influence sur celle-ci. Mais dans cet échange, si harmonieux soit-il, la culture immigrée est vouée à l'étiollement progressif vu les faibles moyens dont elle dispose par rapport à ceux de la culture majoritaire. La culture immigrée est donc une culture de transition qui, à défaut de pouvoir survivre comme telle, pourra, dans une situation d'échange culturel véritable, métisser la culture québécoise et ainsi s'y perpétuer. L'immigrant devient alors un « porteur de culture » aux multiples composantes, lesquelles constituent un amalgame en perpétuel changement dû, non seulement à l'interaction entre les valeurs d'origine et celles de la société d'accueil, mais aussi à l'évolution de celle-ci. Comme tout autre citoyen, l'immigrant vit des contradictions et des déchirements propres à tout être humain appelé à faire des choix dans une communauté parcourue par de multiples valeurs et courants idéologiques dépassant ainsi largement le cadre de l'ethnicité.

Cette méthode d'analyse fait d'abord ressortir les traits communs aux divers groupes allochtones, mais aussi les ressemblances entre ces derniers et ceux d'entre les Québécois qui partagent les mêmes conditions de vie sans pour autant occulter les différences. Qu'on pense au passé récent du Québec, caractérisé par un régime politique autoritaire en plus du pouvoir écrasant de l'Église que beaucoup d'immigrants ont connus dans leur pays d'origine. Qu'on se souvienne aussi de la migration des Québécois vers la ville. Un ouvrier gaspésien arrivant à Montréal, dans les années cinquante, était-il moins démuné qu'un paysan italien ou grec débarqué à la même époque ? L'un et l'autre n'ont-ils pas vécu le déracinement et la solitude ? L'un et l'autre n'ont-ils pas dû se soumettre aux mêmes règles implacables de la recherche du profit ? Se doutaient-ils que leurs fils ou leurs filles allaient être confrontés à des obstacles de même nature, surtout dans le domaine scolaire où si peu d'enfants d'ouvriers ont accès à l'université ?

Finalement, que nous venions du bassin méditerranéen, des Antilles, de l'Extrême-Orient ou que nous soyons les descendants des premiers colons français, ne ressentons-nous pas tous la même vulnérabilité, la même impuissance devant des phénomènes incontrôlables d'ordre physique ou métaphysique ? Étant, en outre, régis par les mêmes lois et baignant dans le même univers kafkaïen, ne sommes-nous pas appelés à nous solidariser afin de préser-

ver paradoxalement le droit à la différence dans une destinée commune ? Les grandes oeuvres littéraires le prouvent de manière éclatante : sans exception, elles mettent à nu un noyau de désirs et d'angoisses, de rêves et de doutes, enfoui sous chacune de nos singularités. C'est parce que ces similitudes fondamentales entre les êtres humains existent qu'il est possible d'accepter les différences de chacun.

Entre l'extrême différenciation résultant de l'approche ethniciste et le danger d'uniformisation découlant de l'optique universaliste, le concept de culture immigrée tente de saisir la complexité du processus de transformation culturelle dans lequel s'engagent inéluctablement tous ceux qui émigrent, que ce soit pour des raisons politiques ou économiques.

Cherchant en outre à dépasser le cadre étiqué des cultures ethniques en rehaussant les similitudes existant entre les communautés et individus d'origines diverses, la reconnaissance et l'enseignement de la culture immigrée devraient contribuer à la constitution d'une conscience cosmopolite, c'est-à-dire d'individus ouverts au pluralisme, car ils auront reconnu en eux aussi bien les différences que les similitudes avec l'autre.

Conclusion

La conscience civique qui fera de chaque élève un citoyen responsable ainsi que la conscience cosmopolite qui en fera un citoyen ouvert au pluralisme représentent l'aboutissement d'un long apprentissage. Ni la bonne volonté des parents, ni les intuitions personnelles et encore moins la cacophonie médiatique ne pourront jamais rivaliser avec un enseignement structuré de la culture publique commune, de la culture immigrée, ainsi que de l'histoire délestée de sa gangue ethniciste. De la réussite de ce projet, et d'autres de même nature, dépendent la cohésion sociale et le sens d'appartenance des jeunes de notre société.

Ces contenus peuvent soit faire l'objet d'un cours d'éducation civique, soit s'insérer dans un cours de sociologie. Mais pour que l'élève acquière la compétence culturelle nécessaire à la compréhension de la société dans laquelle il vit, il faut entre autres que les cours d'histoire reconnaissent les contributions multiples à l'édification du pays et que les cours de littérature « fassent une place, avec la littérature québécoise, aux autres littératures d'expression française » (AQPF) et aux auteurs appartenant à des groupes culturels d'implantation récente.

Il ne serait pas inutile non plus d'adopter le métissage comme clé de lecture de l'histoire et de certaines oeuvres littéraires. Cela contribuerait à dissiper quelques mythes. Malgré l'inexistence, jusqu'à récemment, des discours interculturels et transculturels, malgré l'absence de structures d'accueil et de rencontre, la cohabitation avec les immigrants depuis un siècle et demi, avec les anglophones depuis deux siècles et avec les autochtones depuis le début de la colonie aurait-elle pu se faire pendant si longtemps sans qu'il y eût influence réciproque, sans qu'il y eût métissage aussi bien au plan culturel que biologique ? N'est-il pas essentiel que nos élèves francophones, anglophones, autochtones et allophones prennent conscience de leur culture métissée afin qu'ils s'ouvrent plus facilement à l'autre maintenant qu'ils savent que l'autre fait déjà partie d'eux ?

Références

- 1 BERTHELOT, Jocelyn (1994), *Une école de son temps*, Éd. Saint-Martin, Montréal, p. 140.
- 2 REA, Andrea (1994), *Identités et nouveaux rapports sociaux dans les sociétés pluriethniques*, RIAC, Éd. Saint-Martin, Montréal, (31/71) p. 89.
- 3 SIMON, Sherry (1991), *Fictions de l'identitaire au Québec*, (en collaboration), Éd. XYZ, Montréal, p. 15.

SPEAK WHAT

Il est si beau de vous entendre parler
de *La Romance du vin*
et de *L'Homme rapaillé*
d'imaginer vos coureurs des bois
des poèmes dans leurs carquois

nous sommes cent peuples venus de loin
partager vos rêves et vos hivers
nous avons les mots
de Montale et de Neruda
le souffle de l'Oural
le rythme des haïkaï

speak what now
nos parents ne comprennent déjà plus nos enfants
nous sommes étrangers
à la colère de Félix
et au spleen de Nelligan
parlez-nous de votre Charte
de la beauté vermeille de vos automnes
du funeste octobre
et aussi du Noblet
nous sommes sensibles
aux pas cadencés
aux esprits cadencés

speak what

comment parlez-vous
dans vos salons huppés
vous souvenez-vous du vacarme des usines
and of the voice des contremaîtres
you sound like them more and more

speak what now
que personne ne vous comprend
ni à St-Henri ni à Montréal-Nord
nous y parlons
la langue du silence
et de l'impuissance

speak what
« productions, profits et pourcentages »
parlez-nous d'autres choses
des enfants que nous aurons ensemble
du jardin que nous leur ferons

délestez-vous des traîtres et du cilice
imposez-nous votre langue
nous vous raconterons
la guerre, la torture et la misère
nous dirons notre trépas avec vos mots
pour que vous ne mouriez pas
et vous parlerons
avec notre verbe bâtard
et nos accents fêlés
du Cambodge et du Salvador
du Chili et de la Roumanie
de la Molise et du Péloponnèse
jusqu'à notre dernier regard

speak what

nous sommes cent peuples venus de loin
pour vous dire que vous n'êtes pas seuls.